

## RÉVONS UN PEU (S. GUITRY)

(AW) Dans le «Journal de Genève» du 26-27 septembre dernier, pages immobilières, la régie Broliet nous invite:

«Prenez le temps de rêver Cour Saint-Pierre»

2,6 millions pour un appartement de 8 pièces au 1<sup>er</sup> étage, en PPE, et 1,2 millions un loft de 320 m<sup>2</sup> dans les combles, aussi en PPE. Chaque appartement doit être encore aménagé, décoré, voire équipé par l'acquéreur! Effectivement, on peut rêver, et oublier l'espace d'un instant que Genève vit une crise financière et immobilière sévère...



## COMPLÉMENT A L'EDITORIAL DU 53

(PYJ) La fin de l'éditorial de notre dernier numéro a malheureusement «sauté». Nous reproduisons ici le dernier paragraphe, pour nos lecteurs fidèles.

«J'aimerais à cette occasion préciser le rôle réciproque de la MQCC et de l'AHCVV l'une par rapport à l'autre: à la Maison de Quartier, tout ce qui relève de l'animation, de la convivialité. A l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille Ville, qui a créé la Maison de Quartier, le soin de vous représenter, vous, habitants du Centre Ville; de défendre votre droit à se loger, à respirer, à conserver les qualités uniques de notre petit village. Sans peur du progrès, mais sans concession non plus.

Le tout sans oublier qu'une telle répartition serait trop simple, et que les interactions sont et resteront multiples entre les deux associations.»

ONT COLLABORÉ A CE NUMÉRO

Pierre-Yves JORNOD  
Roman JUON  
Alexandre WISARD

## FÊTE DE L'ESCALADE

Nous vous invitons à notre traditionnelle fête de l'Escalade le 12 décembre prochain, sous l'ancien Arsenal (aux Canons).

SAUCISSES ET BOISSONS DES 20 HEURES

**GRAND BAL GRATUIT EN PLEIN AIR DES 21 HEURES 30**

La Maison de Quartier organisera un rallye pour les 6 à 11 ans. Renseignez-vous!

## Satellite - DENNER

Votre détaillant privé - Articles de marque au prix DENNER  
Produits frais du jour de la région

4-6, rue Chausse-Coq - 1204 Genève - Tél. 311 03 10

Ouverture par Monsieur JAQUIER le 26 11 92 à 9 heures  
Les 3 premiers jours 1 café + 1 croissant gratuit

## ALHAMBRA

(RJ/PYJ) «La Tribune de Genève», pour assurer sa diffusion, prend nettement parti pour la destruction de l'Alhambra, placardant partout des affiches en faveur d'un large parking, sous le slogan «Genève, j'y crois». Dans le même temps, les milieux favorables à la construction de cet immense parking reprennent du poil de la bête, arguant notamment d'une étude d'impact réalisée par l'Institut Battelle. Laissons à chacun la responsabilité de ses choix. Mais rappelons quand même combien l'emplacement de l'Alhambra, au fond d'une rue sans issue, laisse présager du cauchemar sans fin que provoquerait, dans un secteur déjà surchargé par les livraisons des commerces des Rues Basses, le trafic des voitures cherchant à occuper une des 600 places prévues!

Pour notre part, nous préférons insister ici sur les qualités uniques de l'Alhambra qui a sa place dans une politique culturelle digne de ce nom. Et nous aimerions rappeler que le foyer du premier étage reprend vie ces jours.

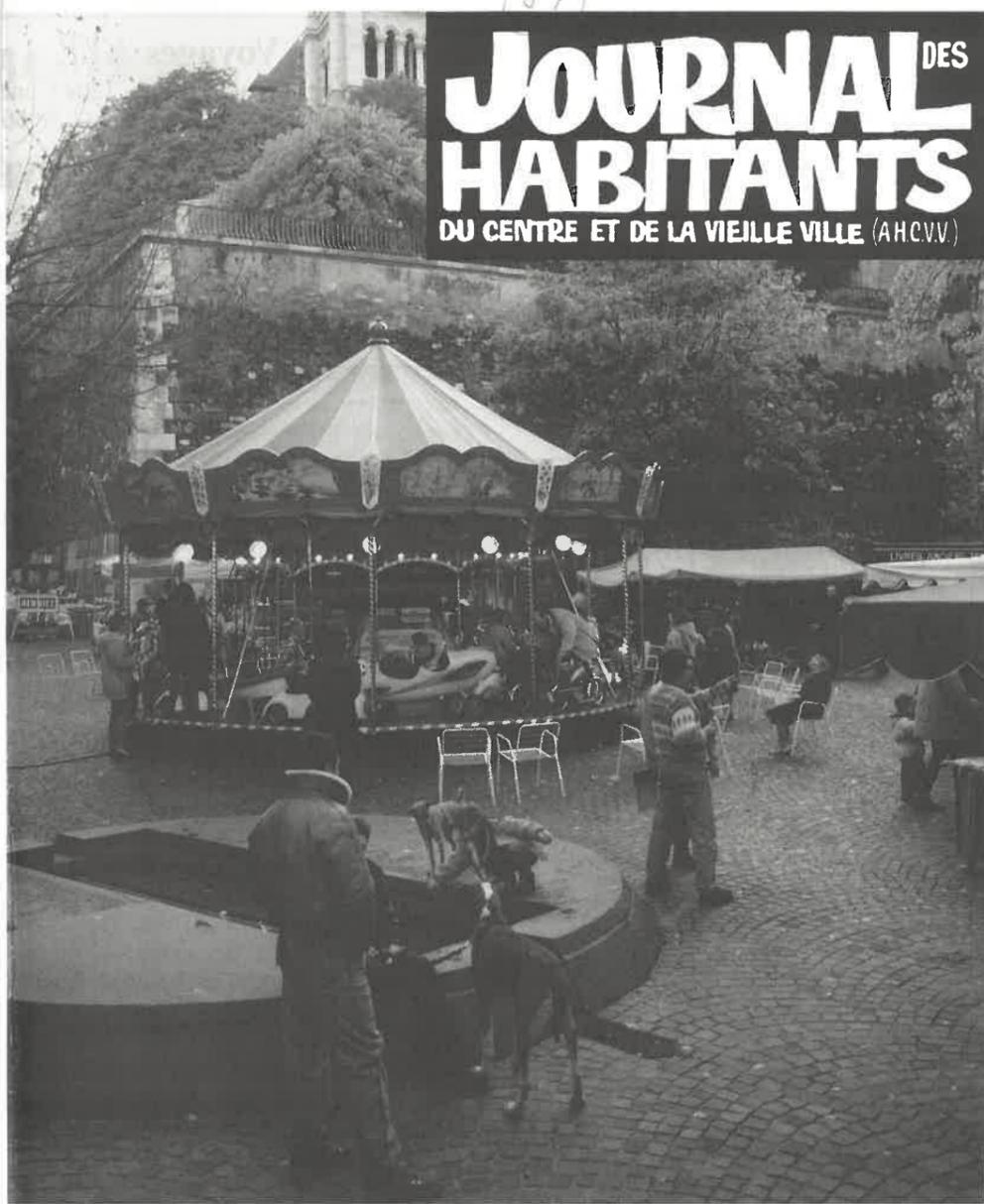
Trois amoureux du lieu en ont repris la gestion et se proposent de vous nourrir en musique (plat du jour à 12.- à midi, 16.- le soir), en redonnant au lieu sa vocation de foyer culturel. Jazz, chansons, thés dansants, spectacles pour enfants devraient en faire un «must» de la vie culturelle genevoise.

Par ailleurs, et pour ceux qui souhaiteraient s'informer davantage, le parti démocrate-chrétien organise un débat public le lundi 30 novembre, à 19 heures 30, sur le thème: «Que faire de l'Alhambra?», à la Salle centrale, rue de la Rôtisserie. ■



# JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



NUMERO 54 - NOVEMBRE 1992 - Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: R. FIVAZ, P.-Y. JORNOD, R. JUON, A. WISARD  
Régie publicitaire: EPHF 10 Grand-Mézel 1204 - Tirage 7500 exemplaires - Tél: 347 06 22

## EdiTORIAL

(AW) Ruth Fivaz quitte la présidence de l'AHCVV, après deux années de loyaux services: qu'elle soit ici chaleureusement remerciée, au nom de nos 300 membres, pour le travail accompli!

Un nouveau président arrive, épaulé par un Comité renforcé de 4 nouveaux membres supplémentaires. Cela témoigne de la vitalité de notre association!

Cette vitalité doit également se manifester sur le plan de la réflexion et du travail. Nombre de projets, issus des neurones bouillonnants de nos membres, sont aujourd'hui réalisés ou en voie de l'être: pensons à la modération du trafic, à la sécurité sur le chemin de l'école, à l'animation, etc.

Quel avenir, donc, pour l'AHCVV? Une priorité devra conduire notre action: le respect de la mixité commerces/logements.

Le déséquilibre amorcé dans les années 60, et qui s'est accentué au cours des spéculatives 80's, a profondément affecté notre quartier. Ne parle-t-on pas parfois de Vieille Ville morte, de réserve d'Indiens?

Au delà des clichés, n'oublions pas qu'un quartier ne vit que par ces deux composantes: les habitants et les commerçants. Nous allons donc multiplier les contacts dans le sens d'une plus grande collaboration.

Andrienne SOUTTER  
4, rue St-Victor  
1206 GENEVE

JAB 1200 GE 3  
Pour changement  
d'adresse:  
AHCVV

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville:

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.  
CP 43, 1211 Genève 3



**Voyages ATE**  
16, rue des Chaudronniers 1204 Genève  
Tél. 311 29 44 Fax 311 30 56

**VACANCES NOËL - NOUVEL AN - 1 semaine, prix par personne**

**LES ANGLES:** Hôtel 1/2 pension dès SFr. 451.-  
Forfait ski de fonds-hôtel dès SFr. 629.- - Forfait ski de piste-hôtel dès SFr. 805.-

**RANDO LAMA:**  
Haut plateau Ardéchois, Caroux dès SFr. 719.- à SFr. 747.-  
*Possibilité à pied, raaquettes. Demandez nos catalogues.*



ARCHITECTURE D'INTERIEUR SA  
Décoration • Mobilier • Tissus • Luminaires

5, rue Chausse-Coqs • 1204 GENEVE  
Tél. 022 / 310 74 65 • Fax 022 / 310 74 81

**Fouchault l'Opticien**

lunettes jean lafont

5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE  
1204 GENÈVE  
TÉLÉPHONE (022) 310 22 11

**pinocchio**

Sélection de jouets  
10, Etienne-Dumont - Téléphone 310 40 47

## GIM-NASTIQUE FINANCIÈRE

(AW) Une locataire aisée de la Vieille Ville, par ailleurs ex-membre de notre Comité, s'acquittait d'un loyer plus qu'honorable (3600.-/mois) pour son bel appartement.

Au printemps, son propriétaire-régisseur lui notifie une augmentation et son loyer passe à 4000.-!



Bon, là c'est la limite: notre amie décide de déménager. Or, depuis juin, son logement est vide et non reloué... car il ne trouve pas preneur. Comble de l'ironie, il est proposé aujourd'hui à... 3200.-!

Bilan: 4 mois de loyer perdus, et une hypothétique location à un montant inférieur à celui du début de l'année. Tout cela prêterait à sourire (et encore) si premièrement le locataire ne regrettait pas son quartier de la Vieille Ville, et deuxièmement le propriétaire ne s'appelait pas Gérance immobilière municipale (GIM).



8, rue Verdaine Genève Tél. 311 47 09

(PYJ) L'été fut chaud sur le front de la drogue, dans notre quartier. Vous avez été nombreux à vous adresser à l'Association des habitants pour vous plaindre de la recrudescence du phénomène: drogués installés dans vos immeubles, ou fréquentant quotidiennement les places de jeux de nos enfants, la Treille notamment. Peur de la violence, des infections, du mauvais exemple: personne ne savait que faire. Pour essayer d'apporter quelques éléments de réponse à vos interrogations, nous avons, lors de notre dernière Assemblée générale, invité MM. Jean-Alain Dubois, directeur adjoint de la Santé publique, et André Binggeli, de l'état-major de la Police genevoise. Devant une assistance nombreuse, nos orateurs ont d'abord dressé à grands traits le tableau de la situation :

### La drogue du point de vue de la Santé publique

Il n'y a pas de fatalité à la dépendance. Des facteurs situationnels et personnels expliquent que quelqu'un cèdera à l'emprise de la drogue, qu'un autre essaiera mais y résistera, et que d'autres enfin - et c'est heureusement la majorité - n'auront jamais envie d'y goûter. D'autre part, même lorsqu'un drogué est pris dans le cercle de la dépendance, tout espoir de retour n'est pas interdit: il existe des guérisons volontaires, à tout stade. D'un point de vue de Santé publique, l'essentiel consiste donc à éviter que la personne qui se drogue ne se détruise avant d'être parvenue à rompre le cercle dans lequel elle vit. C'est là ce qui distingue les politiques classiques de lutte contre la drogue - où on refusait d'intervenir tant que le toxicomane n'avait pas pris de lui-même la décision d'arrêter - des politiques récentes - où on s'efforce de l'aider à ne pas se détruire même s'il continue à se droguer. On cherche ainsi à lui assurer le maximum de chances de pouvoir un jour sortir de sa dépendance.

Genève intervient actuellement sur trois axes principaux:

- Offrir des possibilités de sevrage et de soins, avec des institutions permettant le changement de cadre de vie et favorisant la réinsertion sociale et professionnelle.

- Encourager les traitements de substitution (à la méthadone) qui répondent à la préoccupation principale du toxicomane: comment vais-je me procurer la dose dont j'ai besoin. Cela permet notamment de rompre avec le cercle de la violence qui a pour seul objectif de trouver l'argent (plusieurs centaines de francs par jour) nécessaire à l'achat de la drogue quotidienne.

- Assurer l'aide à la survie en offrant une aide sanitaire ou sociale élémentaire à qui la demande. C'est par exemple le rôle du bus de prévention du sida, qui circule à Genève tous les soirs à partir de 19 h. L'objectif est triple: gar-

der le contact avec les drogués, préserver leur capital de santé, mieux comprendre qui ils sont.

### La drogue du point de vue de la Police

La police genevoise, d'entente avec le Procureur général, a décidé d'attaquer la drogue dès son entrée sur le territoire: elle a grandement accru la surveillance aux frontières et vise avant tout les trafiquants. Elle ne se désintéresse cependant pas des problèmes de sécurité provoqués par certains toxicomanes et s'efforce de protéger habitants et commerçants. Cependant, elle ne peut être partout à la fois. Aussi ne peut-elle que recommander à chacun de prendre les mesures nécessaires pour éviter au maximum de tenter d'éventuels voleurs. Toute une politique d'information a été mise en place pour aider les gens à mieux assurer leur sécurité (notamment en demandant la fermeture des portes des immeubles), et la police tient à la disposition de chacun un certain nombre de documents (il existe ainsi des brochures adaptées à chaque couche de la population: pour les aînés notamment). M. Binggeli rappelle qu'en présence d'un drogué dans un immeuble, il faut certes prévenir la police, mais éviter d'aviser le toxicomane: sinon, celui-ci s'enfuit et la police se déplace pour rien.

La population doit également faire preuve de patience: la présence d'un drogué dans un immeuble ne saurait être considérée comme une urgence et la police doit souvent faire face simultanément à des problèmes plus graves qui peut la retarder.

### La situation à Genève

S'il est impossible d'avoir des statistiques précises, on estime néanmoins que Genève compte environ 2000 personnes gravement dépendantes. Parmi elles, 200 sont des cas tragiquement désespérés: sans-logis, sans suivi, sans soutien. Elles représentent la face visible du problème: c'est elles que vous rencontrez dans la rue, dans vos allées. Beaucoup d'autres parviennent à se droguer tout en conservant métier, situation sociale et professionnelle, etc.

### Et vos préoccupations ?

A notre grande - et agréable - surprise l'assistance a fait preuve d'une grande qualité d'écoute à l'égard des drogués. Les questions portaient autant sur les possibilités de se protéger que sur la politique adoptée par les autorités genevoises. Sur le premier point, relevons que la répression ne sert malheureusement pas à grand chose et que, s'il ne faut pas avoir peur

des toxicomanes - sauf s'ils ont besoin d'argent, ils ne sont pas agressifs -, on peut toutefois éviter les comportements à risque. Il est ainsi recommandé à qui doit rentrer tard le soir chez soi d'attendre de voir passer d'autres gens et de leur emboîter le pas, pour éviter de se promener seul. Enfin, si la police ne peut pas intervenir tout de suite, il a été rappelé que la police municipale pouvait elle aussi rassurer en faisant des tournées sur demande. Elle n'a pas de pouvoir d'enquête ou de répression, mais l'uniforme reste toujours dissuasif.

Quant au problème de la politique genevoise à l'égard de la drogue et des toxicomanes, les participants à la soirée ont nettement regretté la passivité des autorités qui semblent avoir peur d'imaginer d'autres stratégies qu'une répression inefficace. C'est ainsi que la mise en place du bus-sida a pris trois ans (!) et que son horaire a été adapté aux commerces: pas avant 19 heures pour éviter d'éventuelles perturbations. Pourtant, l'ampleur du problème, la détresse de ceux qui ont cédé à la drogue, la violence qui peut en résulter appellent des mesures audacieuses. Sans créer à Genève d'abcès de fixation comme à Zürich, on pourrait imaginer que les autorités reconnaissent l'urgence et s'efforcent de développer les mesures de lutte contre la souffrance de ceux qui sont les plus dépendants, la distribution de méthadone, les mesures de prévention et d'information, etc.

### Quelle prévention ?

Nul ne peut savoir qui va céder à la drogue. Ce n'est en tout cas pas une question d'éducation, et on pourra seulement rappeler l'importance des facteurs personnels (situation professionnelle, sociale, etc.). C'est pourquoi la prévention joue un rôle essentiel. Elle peut se faire en agissant sur trois facteurs:

- rendre les produits le moins accessibles possible. C'est le rôle de la police;
- travailler sur les conditions qui font qu'une personne résiste ou non aux pressions initiales pour pousser chacun à s'abstenir de commencer;
- agir sur les conditions socio-économiques qui entraînent les gens dans la spirale de la drogue. C'est la prévention la plus difficile à réaliser car, selon les cas, elle touche au stress scolaire, au chômage, à la crise, à l'absence d'avenir professionnel.

## TRISTEMENT «PROPRE EN ORDRE» (BIS)

(PYJ) Nous avons publié dans notre précédent numéro une lettre de Carine Hoffmann, membre de notre Comité, prenant la défense des valérianes qui ont disparu du mur de la rue Théodore-de-Bèze.

Cette affaire d'importance a connu depuis quelques rebondissements. Tout d'abord, la cible était mal choisie. Ce n'est pas le Service des Espaces Verts et de l'Environnement (SEVE) qui a procédé à cet effrayant acte de vandalisme, mais la voirie de Genève. M. Beer, directeur du SEVE tient d'ailleurs à réagir:

«C'est dans le numéro 53 de votre Journal que j'ai pris connaissance avec stupéfaction d'un article sur l'objet cité en marge.

Dans l'article en question, vous accusez les «jardiniers payés par la Ville» d'avoir détruit les fameuses valérianes [...] qui ornaient spontanément ce mur. Comme la presse a déjà eu l'occasion de le préciser, il ne s'agit pas du tout de jardiniers. En effet, les collaborateurs (jardiniers) du SEVE se chargent de l'entretien de la verdure qui se développe dans la Vieille Ville [NDLR: et leur travail est fort apprécié !]. Le souci de la «propreté intégrale» ne constitue pas leur première préoccupation ! Il semble plutôt que cette intervention ait été effectuée par des services de la voirie ou des monuments et sites ! Je vous invite vivement à prendre les renseignements qui permettraient une plainte mieux ciblée.

Enfin, sachez que les jardiniers ont aussi le souci de la conservation d'une certaine flore indigène: elle

complète fort judicieusement la flore horticole. Cette apparition «naturelle» est très rarement considérée comme une concurrence déloyale, mais apporte plutôt une fidélité réjouissante.»

Heureusement, comme le soulignait notre présidente, Ruth Fivaz dans sa réponse à M. Beer, «la Nature, elle, rectifie maintenant le tort qui lui a été fait (non sans un coup de pouce d'un de vos confrères, à en croire le Renquilleur du 30 septembre). Nous commençons donc désormais les valérianes à votre bonne garde.» Pour le reste, nous nous faisons un plaisir de reprendre l'article du Renquilleur du 30 septembre, en espérant que cette pénible affaire ait maintenant trouvé une solution définitive: ■



### COUP DE PUB

(AW) C'est nouveau, depuis moins d'un an, ça s'appelle «Fleur bleue» et c'est à la Tour de Boël. C'est une boutique cadeaux pas comme les autres: accueil sympa, jolis objets à des prix très corrects. Ça mérite donc un coup de pub, qu'on se le dise.



### CONTRE LA DÉFENSE NATIONALE?

Vous tous qui avez signé notre pétition pour le maintien de la COOP, il y a quelques années, réalisiez-vous alors que vous travailliez contre la Défense nationale ? Nous non plus ! Et pourtant c'est ce qui ressort de l'audition de M. Quaglia, directeur de COOP-Genève, par la commission des pétitions du Grand Conseil. M. Quaglia expliquait que sa chaîne compte trop de gérants - et donc trop de magasins. Nous citons:

«De plus, sur 50 postes de gérants, 41 sont frontaliers. Que se passerait-il en cas de conflit? Ces magasins n'auraient plus de tête !»

Nous l'avons échappé belle...

### PARKINGS COLLECTIFS

(PYJ) Les milieux immobiliers et automobiles avaient recouru contre le droit accordé au DTP de fixer des conditions avant d'autoriser la construction de parkings. Le TF vient de débouter ces recourants. Le DTP pourra donc à l'avenir jouer un rôle déterminant dans la mise en place du plan «Circulation 2000» qui impose une gestion générale des parkings et de leurs conditions d'utilisation. Des mesures d'impact pourront être exigées même pour la construction de parkings privés, dès que leur taille dépasse 50 m<sup>2</sup>.

### RÈGLEMENT DE COMPTES (D'APOTHICAIRES)

(AW) La décision du Conseil d'Etat d'interdire à la «pharmacienne» du Bourg-de-Four d'exercer son activité complète fait la une de la Julie, ce samedi 10 octobre. Or, oh surprise, les manchettes annonçant l'événement sont arrachées dans tout le périmètre de l'officine... Un hasard, sans doute, il est des publicités dont certains se passeraient volontiers !

Mais au-delà de la péripétie, unique dans les annales de la profession selon le président de l'Association cantonale des pharmaciens, il paraît judicieux de rappeler que les pharmacies du Vieux-Collège, de Longemalle (Brun) et la pharmacie populaire de la rue de Rive sont aussi accueillantes que compétentes, et qu'elles sont desservies par le minibus de la Vieille Ville. En tant que consommateur, la liberté de commerce ne s'use que si l'on ne s'en sert pas.

«Le Renquilleur vous avait raconté comment des mercenaires à la solde de l'Etat avaient raclé le vieux mur de la rue Théodore-de-Bèze.

On prétendait alors qu'ils devaient accomplir cette besogne afin que les petites fleurs et leurs racines, accrochées entre les pierres, ne provoquent pas dans un siècle l'effondrement du rempart.

Or, les petites fleurs sont revenues!

Admirable persévérance de la nature.

Cependant, des citoyens de la haute ville affirment que la nature a été aidée par un jardinier qui, de nuit, a semé des petites graines dans les coins!

**80% DES CHIENS ONT DES VERS INTESTINAUX!**

**PHARMACIE DU PROGRÈS**  
 DÉPT. VÉTÉRINAIRE  
 PLACE GRENVUS [P] PLACETTE  
 GENÈVE TÉL.: 732 53 20

**INSTITUT DE BEAUTÉ**

\*\*\*

Tous soins esthétiques  
 Visage - Corps

\*\*\*

Masculin - Féminin

4, rue Saint-Victor - 1206 Genève - Téléphone (022) 346 35

### DENNER À LA RUE CHASSE-COQ

(RJ) Le 26 novembre prochain, la Vieille Ville sera en fête: après la lamentable désertion de la COOP - qui a conclu plusieurs années d'atermoiements - et le refus de la Migros d'entrer en matière, Denner a relevé le défi et ouvrira un commerce au 4, rue Chasse-Coq. Première à Genève, ce magasin sera propriété de Monsieur Christian Jacquier, qui est tenu de vendre des produits de Denner, mais qui pourra également proposer d'autres produits de son choix, tels que légumes, fruits, fromages, etc. La publicité, les promotions seront assu-



rés par Denner, ce qui garantira des prix compétitifs. Nous souhaitons bienvenue dans la Vieille Ville à M. Jacquier et nous espérons que les habitants du quartier, qui ont tant regretté le départ de la COOP, sauront participer à la réussite de cette expérience.

Cette ouverture est une grande réussite de notre Association qui a sans relâche insisté auprès des autorités et des trois grandes chaînes COOP, Migros et Denner, avant de convaincre l'une d'elles de s'installer à Chasse-Coq. (NDLR: Merci à Roman Juon d'avoir littéralement porté ce dossier à bout de bras depuis des années.)

Si ce commerce a pu s'installer dans la Vieille Ville, c'est aussi grâce à la compréhension du Département des Travaux Publics et de son responsable, M. Christian Grobet. Qu'il en soit remercié ici. ■

**Vous êtes tous invités à un apéritif d'inauguration de Denner et de la Maison de Quartier Chasse-Coq que l'AHCVV et la Maison de Quartier organisent le lundi 23 novembre 1992, à 18 heures, au 4-6 rue Chasse-Coq**



**Banana Circle**  
 Agence de voyages

- Spécialiste en billets d'avions «discounts» depuis 1986.

- Réservations confirmées sur simple demande, sans engagement de votre part et sans frais d'annulation (vois de lignes)

- Demandez nos tarifs super-intéressants!

Angle Vermont-Montbrillant - 1202 Genève - Tél. 734 15 80



## INFORMATION

Pour tout renseignement sur nos activités, cours, etc., nos animateurs vous reçoivent sur place tous les après-midi, entrée par le 6 Chausse-Coq. Notre téléphone est le **319 21 93**

Bulletin à renvoyer à  
MQCC, CP 531, 1211 Genève 3

Je désire adhérer à l'Association de la Maison de Quartier Chausse-Coq et recevoir régulièrement vos informations.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

No Postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

## REMERCIEMENTS

Notre fête de septembre fut un grand succès, malgré la pluie le vendredi. Nous aimerions remercier ici pour leur soutien actif le Café de la Clémence, la boulangerie Péclard et le restaurant la Cittadella.

## MERCREDIS DES ENFANTS

La MQCC accueille les enfants de 6 à 11 ans, tous les mercredis. Accueil le matin entre 8 h. et 9 h., retour en fin de journée entre 17 h. et 17 h. 30. Il est possible d'amener les enfants à la demi-journée sauf lors d'excursions. Dans ce cas, les parents seront prévenus à l'avance. Les arrivées ou les départs pour les enfants inscrits à la demi-journée se feront entre 12 h. et 13 h. 30 uniquement. Les prix sont les suivants: journée: 15.-, demi-journée avec repas: 10.-, demi-journée sans repas: 5.-

Nous cherchons, au travers des activités enfants, à offrir un cadre favorisant l'épanouissement personnel ainsi que l'apprentissage de la vie de groupe. Les activités prévues sont: jeux d'extérieur et d'intérieur, bricolages divers, sorties, visites d'expositions, cinéma, piscine, patinoire, etc.

Durant ces mercredis, nous désirons offrir aux enfants un espace propice à la créativité, à l'expression et à l'apprentissage de l'autonomie. Ainsi, il nous semble important que l'enfant participe, dans la mesure de ses possibilités, à la vie collective de la maison (élaboration des repas, choix des activités, etc.).

L'équipe d'animation, composée de Céline, Michèle, Isabelle, Micheline, Joel et Jean-Michel, se tient à votre disposition pour d'éventuelles questions ou tout simplement pour faire connaissance.



## LA MAISON DE QUARTIER VOUS APPARTIENT !

Après quelques retards dans les travaux, la MQCC recommence petit à petit ses activités. C'est le moment de venir nous faire partager vos envies et projets. Les travaux sont presque finis, il nous reste à achever l'aménagement.

L'inauguration officielle aura lieu au début de 1993. Mais, comme vous pouvez le voir dans cette page, les activités enfants et adolescents ont déjà repris. Les cours aussi. Diverses autres animations sont déjà prévues (Rallye de l'Escalade, par exemple). Alors, adhérez à l'Association de la Maison de Quartier Chausse-Coq. Vous serez ainsi tenus régulièrement au courant de nos activités.

## ADOS

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, la MQCC a repris ses activités destinées aux jeunes de plus de 12 ans. Les horaires sont les suivants:

le mardi de 16 h. à 22 h. 30  
le mercredi de 14 h. à 18 h. 30  
le jeudi de 16 h. à 18 h. 30  
le vendredi de 15 h. à 19 h.

Dès le mois de janvier:  
le samedi de 15 h. à 19 h.

Durant l'accueil, les jeunes ont la possibilité de se rencontrer, de jouer au baby-foot, au billard, au ping-pong et à d'autres jeux, ou de boire des verres à la buvette en lisant une BD.

Le mardi soir, un repas collectif (prix: 5.-, inscription avant 18 h.) est proposé aux affamés. Des boums sont organisées ponctuellement.

Nous souhaitons favoriser la convivialité, les échanges, et nous essayons d'être à l'écoute des désirs des ados, ce qui implique de notre part la faculté de travailler de manière particulièrement souple et de nous adapter à leurs demandes.

Nous avons également en projet des sorties, des camps ou d'autres animations qui ne pourront se mettre en place qu'avec la collaboration des adolescents et en fonction de leurs envies.

## Alimentation Mont-de-Sion

D. CHEIKH

3, rue du Mont-de-Sion  
1206 Genève

Tél. 346 05 10

Service à domicile - Ouvert le samedi

## BOUCLONS-LA !

(PYJ) Oui, c'est avec plaisir que nous la bouclerons, cette troisième boucle que nous appelions de nos vœux depuis tant d'années! Le projet de modification du trafic dans la zone comprise entre la place du Bourg-de-Four et la rue de la Tertasse était soumis à l'enquête publique durant le mois d'octobre. Il prévoit, comme nous le demandions, de supprimer enfin le trafic de transit par la place du Bourg-de-Four et la rue de l'Hôtel-de-Ville. Seuls le minibus, les véhicules de livraison (le matin) ou porteurs du macaron «Vieille Ville», les taxis et quelques ayant-droits seront autorisés à emprunter la rue de l'Hôtel-de-Ville ou à faire le tour de la Cathédrale. L'accès à la zone ouest de la Vieille Ville se fera pas la rue de la Tertasse, avec inversion des sens de circulation dans toute la zone couverte actuellement par le macaron, et la sortie se fera par la rampe de la Treille. Le parking nocturne sera réservé aux seuls porteurs du macaron.

Enfin, la cathédrale recevra le traitement qu'elle mérite, et les touristes ou les amoureux de la cathédrale ne seront plus obligés de slalomer entre les voitures stationnées Cour Saint-Pierre pour admirer ce vénérable monument.



## Naissances

Frédéric-Marie  
le 4 juin 1992  
8, rue de l'Hôtel-de-Ville

Maxime, Pierre  
le 4 août 1992  
43, rue de la Fontaine

Roxane, Sophie  
le 14 août 1992  
1, rue Piachaud

Nelson  
le 17 août 1992  
24, bd des Philosophes

Max, Philippe  
le 26 septembre 1992  
19, Ferdinand-Hodler

Jeanne, Amandine  
le 25 octobre 1992  
5, place de la Taconnerie

BLANCHISSERIE TEINTURERIE  
Mme M. Mori

repassage à la main - livraison à domicile  
travail artisanal

**Tranchées-Net**

3, rue Charles-Bonnet  
(près du Petit Palais)

Tél. 347 35 72

Ouvert de 8 à 18 h 30 et le samedi matin

*Anne Anzi*  
ANNE ANZI  
DIFFUSION

Décoration d'intérieur - Objets - Cadeaux

11, rue Etienne-Dumont 1204 GENÈVE  
Tél. 022/310 64 33 Fax 022/312 19 37

## ET DE CINQ!

(PYJ) Lors de notre dernière Assemblée générale, notre présidente Ruth Fivaz a annoncé sa démission pour s'engager plus à fond dans ses activités professionnelles. Qu'elle trouve ici l'expression des remerciements de l'Association pour le travail accompli ces deux dernières années. Alexandre Wisard qui, malgré son âge, est un vieux genevois (il est né dans la Vieille Ville et la seule fois qu'il l'a quittée - crise du logement oblige - il n'a pas résisté une année avant d'y revenir) a accepté de devenir le cinquième président de l'AHCVV. Le Comité s'est enrichi de quatre nouveaux membres et se compose comme suit:

WISARD Alexandre 48, bd des Tranchées 347.06.22  
CANDAUX Jean-Daniel 24, Bourg-de-Four 310.47.25  
DE SAUSSURE Christian 10, rue des Granges 311 38 68  
FALONY Nicole 19, rue de la Cité 311 69 17  
FIVAZ Ruth 10, Grand Mézel 311.17.32  
GALLET Alain 14, Tour-de-Boël 312.16.21  
GAUTHIER Simone 17, rue de la Pélisserie 311.99.03  
HOFFMANN Carine 3, Taconnerie 311.62.20  
JANJIC Marion 14, rue Etienne-Dumont 310.41.05  
JORNOD Pierre-Yves 12, rue Tour-Maitresse 310.66.93  
JUON Roman 3, rue Tabazan 310.00.86  
KELLER Jean-Martin 1, rue Piachaud 311 50 44  
MAGNENAT-FUCHS Nathalie 5, Taconnerie 310.67.33  
MECHKAT Cyrus 15, rue Charles-Galland 346.55.56  
NICOLLIER Alain 16, rue des Granges 311 24 24  
ROUILLER Madeleine 7, rue Calvin 311.31.52  
SOUTTER Andrienne 4, rue St-Victor 346.69.40  
SPIELMANN Marie-France 2, rue Calvin 310.81.81



7, rue de la Madeleine  
1204 GENÈVE Tél. 022/311 52 85